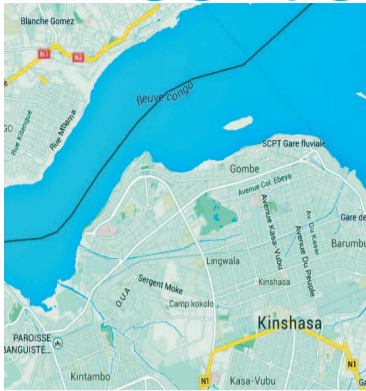


RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3300 - JEUDI 23 AOÛT 2018

JUSTICE

Moïse Katumbi
n'est pas demandeur
d'amnistie

Le pavé lancé par le président du Sénat, Léon Kengo wa Dondo, en début de semaine, invitant Moïse Katumbi à solliciter du chef de l'Etat une amnistie pour espérer rentrer au pays, a suscité l'indignation du concerné qui estime n'avoir rien fait pour bénéficier d'une telle largesse. « Je

n'ai pas besoin d'être amnistié parce que je n'ai rien fait », a rétorqué le président d'Ensemble qui ploie sous le coup d'une condamnation de trois ans de prison dans une affaire de spoliation d'immeuble.

À noter, par ailleurs, que l'ex-gouverneur du Katanga

fait l'objet depuis mardi d'un mandat d'arrêt international lancé contre lui par les autorités congolaises et que le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, a jugé valable et donc exécutoire en vertu de l'article 103 du code de procédure pénale. [Page 3](#)



Moïse Katumbi accompagné de ses avocats



GOUVERNANCE

Samy Badibanga entend
porter le budget annuel
à cent milliards de dollars

Pour se conformer à ce qui est devenu presque un rituel, l'ex-Premier ministre, Samy Badibanga, aujourd'hui candidat à la présidentielle de décembre, a présenté hier, à Kinshasa, le programme de gouvernement qu'il entend mettre en œuvre une fois élu président de la République.

« Le changement pour tous : le nouveau contrat social », tel est l'intitulé de ce programme qui se chiffre entre quatre-vingts et cent milliards de dollars américains si seulement, comme il le dit, les réformes fiscales qu'il préconise arrivaient à maturité. Les principaux leviers sur lesquels il

compte s'appuyer sont : la sécurité des personnes et des biens, la transparence des affaires publiques, les emplois et les entreprises pour la jeunesse ainsi que l'aide financière aux familles.

[Page 3](#)

AFFAIRES

Samsung electronics
ferme ses portes en RDC

Personne ne pensait à un départ définitif du géant sud-coréen, après quatre années d'exercice dans le pays. La firme a décidé de jeter l'éponge et de ne pas se constituer finalement en société de droit congolais, conformément à la législation nationale. Comme pour Nestlé et plus tard Hasson et frères, la principale cause de l'effondrement de Samsung electronics est la concurrence déloyale. Ce phénomène a contribué à l'effritement du chiffre d'affaires de la société en RDC. À cela, il faut ajouter la persistance des contraintes juridiques néfastes pour les affaires dans le pays. Le départ de ce groupe international après les précédents vient plonger l'économie congolaise dans une nouvelle incertitude. [Page 4](#)

INCENDIE DE BUKAVU

La Société des architectes du Congo
consternée

L'incendie ravageur de Bukavu, dans la province du Sud-Kivu, qui a détruit près de trois cents habitations dans la localité, n'a pas cessé de susciter des réactions et des regrets. La Société des architectes du Congo a exprimé sa consternation dans un communiqué de presse publié le 20 août, après avoir dépêché un de ses membres sur le lieu de la catastrophe. La corporation des architectes a exprimé ses regrets tout en interpellant les autorités sur les risques qu'encourent des constructions anarchiques et d'autres négligences dans le secteur du bâtiment. Elle estime que ce drame aurait pu être évité si toutes les questions d'aménagement du territoire et d'urbanisme étaient prises en compte. [Page 4](#)



Des familles à la belle étoile après l'incendie de 7 maisons à Panzi

RESPECT DES MANDATS CONSTITUTIONNEL

Joseph Kabila a tracé une ligne de conduite pour l'alternance du pouvoir, selon le Pr Gabriel Banza

Le nombre de réactions positives enregistrées à la suite du respect par le président de la République, Joseph Kabila, de la limite de deux mandats constitutionnels, ne se comptent plus. Professeur aux facultés de droit, avocat près la Cour d'appel de Lubumbashi, Me Gabriel Banza Malale Makuta y va de son commentaire et analyse.



Pr Gabriel Banza

Natif de Kabongo (province du Haut Lomami), le juriste a indiqué que le chef de l'Etat congolais est bien le serviteur de sa nation. Pour lui, l'acte qu'il a posé procède effectivement de sa « passion pour le Congo », un crédo qu'il a toujours professé envers et contre tout. « C'est un sens de responsabilité sans mesure, un sens de citoyenneté qui constitue aujourd'hui une ligne de conduite qu'il vient de tracer pour que le politique congolais comprenne désormais qu'il faut à la fois parler ou dire et respecter ses propos », a commenté le Pr Gabriel Banza Malale Makuta. Lié à la Constitution, Joseph Kabila en est resté le garant

et devrait en assumer l'application de manière exemplaire, a-t-il fait observer. Il a salué le dépassement dont a fait preuve le président de la République, en dépit des faiblesses qui caractérisent, selon lui, cette loi fondamentale dont le contenu serait toujours sujet à controverse. Malgré cela, a-t-il soutenu, le chef de l'Etat a tenu à en respecter l'esprit et la lettre. Pour Gabriel Banza, une telle attitude démontre la maturité politique de Joseph Kabila qui, par cet acte, aura imprimé une ligne de conduite à suivre pour l'alternance du pouvoir. Après avoir traversé toute sa jeunesse à la tête

du pays en accédant au pouvoir dans des conditions que chacun connaît, il était astreint, démocratie oblige, à passer le témoin à quelqu'un d'autre, a-t-il poursuivi. Le juriste estime qu'eu égard à son jeune âge, Joseph Kabila a tout le temps de se requinquer politiquement dans la perspective d'un retour pour parachever ce qu'il avait commencé. « Il peut revenir après cinq ou dix ans pour continuer à gérer ce pays, cette fois-là en ajoutant à sa culture, le fruit de la réalité que lui-même va vivre quand il sera citoyen de droit commun comme moi », a indiqué le Pr Gabriel Banza.

Comme tous ceux qui pensent que Joseph Kabila a finalement lâché du lest sous l'effet de la pression, l'avocat reconnaît qu'effectivement, il y a eu des pressions tant internes qu'externes. Au plan interne, il a fait allusion aux velléités subversives d'une certaine opposition tendant à dresser la population contre lui sur fond de contre-propagande sur son action politique. Sur le plan externe, le juriste a stigmatisé l'action de sape menée par l'ancien ministre des Affaires étrangères belge, Karel de Gucht, « tout simplement pour l'opposer; pour soulever la population congolaise contre lui ».

Enormes acquis politiques

Décryptant le geste posé par le chef de l'Etat, le Pr Gabriel Banza en tire quelques enseignements. « Nous devons considérer qu'il s'agit-là d'un homme politique très important qui a encore la place dans ce pays, pour nous donner encore mieux ce que nous devons tirer de lui »,

s'est-il convaincu. Il a ajouté que Joseph Kabila a dégonflé le ballon de pression dans tous les quatre coins de la République, pression que justifient une certaine haine à l'intérieur et une poussée gratuite de colère à l'extérieur. Quant aux appréhensions exprimées sur Ramazani Shadary qui pourrait être tenté de s'affranchir de la tutelle de Joseph Kabila une fois élu, Gabriel Banza est un peu perplexe. Il pense que le dauphin devra, dans la perspective de son élection, avoir de la gratitude pour se référer à tout moment à Joseph Kabila afin de bénéficier de son expérience politique.

Au-delà, il a mis à l'actif de Joseph Kabila le fait d'avoir posé les bases d'un système politique appelé à gérer la chose publique dans le pays de manière durable. La vision de Joseph Kabila, d'après lui, transcende les hommes pour se muer en principe de gestion politique. Les acquis engrangés par son pouvoir sont énormes, selon lui.

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romnique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Bala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

GOUVERNANCE

Samy Badibanga entend relever le budget annuel à cent milliards de dollars

L'ex-Premier ministre et candidat à la présidentielle a toutefois nuancé que le fonds qu'il propose ne pourra être obtenu qu'après l'application des réformes publiques qu'il entend mettre en œuvre une fois élu.

Pour se conformer à ce qui est devenu presque une tradition,

Kinshasa, le programme de gouvernement qu'il entend mettre en œuvre s'il est élu président de la République. « Le changement pour tous: le nouveau contrat social », tel est l'intitulé de ce programme qui se chiffre entre quatre-vingts et cent milliards de dollars américains si les réformes fiscales qu'il préco-

absolue des affaires publiques; les emplois et les entreprises pour la jeunesse, parce qu'elle est le quotidien et l'avenir de la nation et, enfin, l'aide financière aux familles via l'alimentation, la santé et l'éducation de tous. Il prévoit de créer dix à quinze millions d'emplois et affecter un milliard de dollars américains des fonds communautaires jeunesse et entreprise. Son programme s'inscrit dans une perspective de quatre cents à cinq cents milliards de dollars américains de produit national brut.

Dans le même ordre d'idées, l'ex-Premier ministre a préconisé un salaire minimum de deux cent cinquante dollars pour tous les agents de l'État en cinq ans. C'est, dit-il, « une mesure de lutte contre la corruption et les tracasseries policières et fiscales qui gangrènent notre économie et le quotidien des Congolais ». Samy Badibanga espère que cette approche va contribuer à lutter contre la corruption et le détournement des deniers publics.

Alain Diasso



Samy Badibanga en conférence de presse

Samy Badibanga, président du regroupement politique Les Progressistes, aujourd'hui candidat à la présidentielle de décembre, a présenté le 22 août, à

nise arrivaient à maturité. Un programme qui s'appuie sur les principaux leviers suivants : la sécurité des personnes et des biens ainsi que la transparence

JUSTICE

Moïse Katumbi rejette toute idée d'amnistie en sa faveur

Le pavé lancé par le président du sénat, Léon Kengo wa Dondo, en début de semaine, invitant l'ancien gouverneur du Katanga à solliciter du chef de l'Etat une largesse pour espérer rentrer au pays, a suscité l'indignation du concerné qui estime n'avoir rien fait pour bénéficier d'une telle mesure.

Moïse Katumbi n'a pas pu déposer sa candidature à la présidentielle à cause de ses ennuis judiciaires, empêché d'accéder sur le territoire congolais par le poste frontalier de Kasumbalesa. Il a vite réagi par le biais d'une conférence de presse tenue le 21 août, en son cabinet de travail à Bruxelles, à la suggestion de Léon Kengo wa Dondo. Il a réfuté cette proposition du président du Sénat émise au cours de sa dernière intervention médiatique, estimant n'avoir aucun compte à rendre au pouvoir de Kinshasa. « Moïse Katumbi n'a pas besoin d'être amnistié parce qu'il n'a rien fait », a rétorqué le président d'Ensemble qui ploie sous le coup

d'une condamnation de trois ans de prison dans une affaire de spoliation d'immeuble.

« Le Congo a beaucoup de frontières, je passerai peut-être par Goma, je passerai peut-être par Kinshasa. Je suis libre, je vais rentrer chez nous », a-t-il ironisé, tout en insistant sur le fait qu'il est l'objet des procès politiques. « Je demanderai à M. Kabila d'abandonner ces procès », a-t-il renchéri. Quant à sa prétendue nationalité italienne, il s'en moque. « J'ai vu une liste des gens qui ont la double nationalité et on présente Moïse Katumbi comme un Italien. Il faut alors laisser le gouvernement italien m'arrêter. Je suis un Congolais. Je suis né au Congo, heureusement, même l'aide accoucheuse-là vit encore. J'ai des amis avec lesquels on a grandi, j'ai joué dans la cité, j'ai fait l'internat, j'avais ma carte du Zaïre, j'étais même en train de la regarder aujourd'hui (mardi) », a-t-il martelé, avant de souligner l'impérieuse nécessité pour l'op-

position de se choisir un candidat commun.

Le leader de la plate-forme Ensemble a affirmé qu'une table ronde de l'opposition sera organisée prochainement pour statuer sur cette question. « Nous allons nous mettre ensemble autour d'une même table pour parler du candidat de l'opposition. Si on choisit quelqu'un d'autres, que ça soit Jean-Pierre Bemba, Félix Tshisekedi, Martin Fayulu ou Vital Kamerhe, nous allons l'accompagner », a-t-il indiqué. Quant à son sort en tant que candidat recalé, il continue d'attendre l'arrêt du Conseil d'Etat à qui une requête a été introduite en guise de recours.

Notons, par ailleurs, que l'ex-gouverneur du Katanga fait l'objet depuis mardi d'un mandat d'arrêt international lancé contre lui par les autorités congolaises. Ce mandat, estime le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, est valable et donc, exécutoire en vertu de l'article 103 du code de procédure pénale.

A.D.

SCRUTINS DE DÉCEMBRE

Le Conseil œcuménique des Églises souhaite des élections inclusives

Tout en affirmant qu'ils sont satisfaits jusqu'ici du déroulement du processus qui respecte la Constitution et le calendrier électoral, les membres de la structure religieuse émettent cependant quelques préoccupations en rapport avec la décripation de l'espace politique, la question du fichier électoral et la machine à voter.

Du 19 au 21 août, les confessions religieuses réunies autour du Conseil œcuménique des églises ont entamé une série de consultations qui les ont amenées à rencontrer les parties prenantes au processus électoral en République démocratique du Congo (RDC). Dans cette mission, le pape François avait dépêché une délégation de trois personnes à Kinshasa pour participer à ces échanges afin de permettre au Conseil d'avoir une réelle perception sur l'ensemble du processus

« Nous pensons que quand il s'agit du besoin d'élections pacifiques, la paix pour le futur, avec la justice pour ce pays, les églises doivent avoir un même message et le transmettre ensemble »

électoral dans le pays pour un meilleur décripation. Les représentants de la communauté islamique et de l'Eglise Kimbanguiste ont, à côté d'autres composantes religieuses, participé à ces rencontres à l'issue desquelles un communiqué conjoint a été publié le 21 août.

Il ressort de cette déclaration signée par le révérend Olav Fykse, de l'Eglise luthérienne de Norvège et secrétaire général du Conseil œcuménique des églises, que cette structure religieuse plaide pour l'organisation des élections inclusives. Tout en se déclarant satisfaits du déroulement du processus électoral qui respecte la Constitution et le calendrier électoral, les membres du Conseil ont cependant exprimé quelques préoccupations en rapport avec la décripation de l'espace politique, la question du fichier électoral et la machine à voter. « Certains défis, s'ils ne sont pas pris en compte, peuvent rendre vains les efforts déployés jusqu' alors, notamment la question des personnes enrôlées sans empreintes digitales, le besoin de consensus et de confiance dans l'utilisation de la machine à voter, l'importance d'accomplir des mesures de décripation envers les prisonniers et exilés politiques et la nécessité de garantir l'inclusivité des élections », ont-ils alerté.

Aux confessions religieuses basées en RDC, le Conseil leur a demandé de parler d'une seule voix en cette période de l'histoire du pays. « Nous pensons que quand il s'agit du besoin d'élections pacifiques, la paix pour le futur, avec la justice pour ce pays, les églises doivent avoir un même message et le transmettre ensemble », a indiqué à ce sujet le pasteur Olav Fykse Tveit. Protestants, catholiques et les autres devront, de son point de vue, chercher à se mettre ensemble pour faire la différence. « Ils doivent montrer qu'ils ont un seul intérêt, un seul bien pour lequel ils se battent. Ils doivent parler à toutes les parties concernées durant la campagne. Ils doivent les encourager à être des agents de la paix », a-t-il ajouté.

A.D.

INCENDIE DE BUKAVU

La Société des architectes du Congo consternée

La corporation des architectes a exprimé ses regrets à la suite du sinistre qui a détruit près de trois cents habitations dans la localité, tout en interpellant les autorités sur les risques qu'encourent des constructions anarchiques et d'autres négligences dans le secteur du bâtiment.

L'incendie ravageur de Bukavu, dans la province du Sud-Kivu, n'a pas cessé de susciter des réactions et des regrets. La Société des architectes du Congo (SAC) a dit sa consternation dans un communiqué de presse du 20 août, après avoir dépêché un de ses membres sur le lieu de la catastrophe. «*La Société des architectes du Congo s'associe à la douleur des victimes de ce sinistre et exprime toute sa compassion* », indique le communiqué signé par le président national de cette structure, Brunel Gibale Leki Kananga. «*Cependant, en qualité des professionnels formés et reconnus par la République, nous estimons que ce drame aurait pu être évité si toutes les questions d'aménagement du territoire et d'urbanisme étaient prises en compte* », ont déclaré les architectes, avant de poursuivre: «*En*



Le comité dirigeant de la Société des architectes du Congo

effet, combien de quartiers, bâtiments, salles des fêtes, station-services, logements et autres équipements communautaires sont potentiellement à risque ! ». Pour la SAC, c'est le moment de mettre de l'ordre dans ce secteur capital en dynamisant les services anti-incendie et en identifiant les zones à risque. En fait, il s'agit de faire «*un vrai travail de prévention à travers l'application effective des normes en matière d'aménagement et d'urbanisme* ». «*C'est ici l'occa-*

sion de rappeler l'intérêt des ordres professionnels, en l'occurrence celui des architectes pour la protection des biens et des personnes. N'attendons plus le prochain drame ou prochain Irambo pour nous lamenter. L'urgence s'impose », conclut le communiqué sur un ton grave et sérieux. A l'issue de sa dernière réunion, la SAC préconise l'intégration du code de lutte contre les incendies dans les normes des constructions, tout en proposant de concevoir gratuitement un plan de

reconstruction du quartier sinistré d'Irambo, à Bukavu, afin de permettre à la population d'habiter dans des logements construits selon les normes. Rappelons-le, l'incendie survenu le 16 août sur les avenues Irambo et Pesage, au quartier Nyalukemba, dans la commune d'Ibanda, à Bukavu, chef-lieu du Sud-Kivu, a détruit deux cent quatre-vingt-dix maisons et fait deux mille cinq cent quatre-vingt-dix sinistrés, a indiqué le service de la mairie de la ville. Lors de sa

descente sur le lieu, le maire de Bukavu, Meschak Bilubi, a déclaré, avec un ton presque d'aveu : «*Ce qui a favorisé l'incendie, tout le monde le sait, ce sont les constructions anarchiques, les maisons sont confinées, il n'y a pas de passage entre elles et cela a facilité l'extension de l'incendie. S'il faut revoir le problème de l'habitat, la solution doit être générale car il ne s'agit pas de deux avenues seulement, plusieurs autres de la ville de Bukavu sont l'objet des constructions anarchiques* ».

Martin Enjimo

AFFAIRES

Samsung electronics ferme ses portes en RDC

Personne ne pensait à un départ définitif du géant sud-coréen, après quatre années d'exercice dans le pays. La firme a décidé de jeter l'éponge et de ne pas se constituer finalement en société de droit congolais, conformément à la législation congolaise.

La représentation diplomatique sud-coréenne a mis fin au dernier doute sur le départ annoncé de Samsung de la République démocratique du Congo (RDC). Au fil des années, la marque s'est imposée dans la société congolaise au point où il n'existe pas une maison qui ne détient un de ses produits. En effet, les ménages congolais achètent l'électro-ménager Samsung pour sa fiabilité, affirment un spécialiste. Comme pour Nestlé et plus tard Hasson et frères, la principale cause de l'effondrement de Samsung electronics est la concurrence déloyale.

Aujourd'hui encore, l'histoire semble se répéter. Le pays paie de nouveau le prix fort de l'écoulement de ces produits pirates sur le marché local. Selon les informations en notre possession, ce phénomène a contribué largement à l'effritement du chiffre d'affaires de Samsung electronics en RDC. Une fois de plus, des voix s'élèvent pour déplorer l'incapacité des services étatiques commis aux frontières nationales à empêcher l'entrée massive des produits contrefaits qui inondent finalement le marché local et trompent les consommateurs. À cela, il faut ajouter la persistance des contraintes juridiques néfastes pour les affaires en RDC.

À chaque départ d'une grande firme, les conséquences se posent en termes de suppression d'emplois et de baisse des recettes fiscales et parafiscales pour l'Etat. Dans le cas de la RDC, la loi prévoit qu'une filiale devienne une société de droit congolais au-delà de quatre ans d'activité en tant que simple branche. Au regard des desiderata rencontrés sur le terrain, cette étape légale n'aura finalement plus lieu. Pour la représentation diplomatique sud-coréenne, il n'est pas question de se voiler la face. Le fleuron de leur économie n'a pas trouvé son compte en RDC. Ce départ d'un nouveau groupe international, après les précédents, vient plonger l'économie congolaise dans une nouvelle incertitude.

Laurent Essolomwa

INTERVIEW

Laura Ilunga : « Je compte poursuivre ma carrière de pilote le plus longtemps possible »

Originaire de la République démocratique du Congo (RDC) et ancienne pilote militaire au sein de la South African Air Force (Force aérienne sud-africaine), Laura Ilunga est actuellement pilote d'hélicoptère pour la société internationale Starlite aviation. Après avoir été engagée dans des opérations en Afrique du Sud, en RDC et au Kosovo, elle est actuellement basée au Mali, où elle est aussi responsable de la sécurité de la base de Starlite aviation dans ce pays.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Qui est Laura Ilunga ?

Laura Ilunga (L.I.) : J'ai 33 ans et je suis née à Kinshasa, en RDC. J'ai terminé mes études secondaires à Pretoria, en Afrique du Sud, en 2003 et, en 2004, j'ai intégré la Force aérienne sud-africaine (SAAF) en tant que pilote élève. J'ai terminé la formation et j'ai reçu mes ailes de pilote militaire de la SAAF en 2007. J'ai ensuite effectué le cours de conversion pour l'hélicoptère et j'ai piloté de manière opérationnelle en tant que pilote d'hélicoptère militaire. Je possède maintenant mes licences de pilote professionnel hélicoptère et avion civil et je suis actuellement pilote pour une entreprise privée.

L.C.K. : Pourquoi avoir choisi d'être pilote d'hélicoptère et avoir rejoint l'armée de l'air sud-africaine ?

L.I. : J'ai toujours aimé être dans les airs et, dès le lycée, j'ai décidé que je voulais un emploi qui me permettrait de voyager beaucoup mais surtout par avion. Un jour, je discutais de cela en classe avec quelques amies et l'une d'entre elles a dit qu'elle envisageait d'être pilote. Je ne l'avais jamais envisagé mais à ce moment-là, j'ai décidé que je voulais le faire aussi. Cela a contribué à mon aspiration de devenir pilote.

L.C.K. : Les raisons de votre départ de la SAAF ?

L.I. : J'avais le sentiment intérieur que mon séjour à la SAAF était terminé. Un sentiment spirituel que je n'ai jamais eu l'intention de faire toute ma carrière au sein de la SAAF. Je crois que la SAAF était censée être un très grand outil de croissance pour moi et une expérience d'apprentissage de soi



Laura Ilunga

et de la vie. En 2012, lorsque Starlite aviation m'a proposé une offre d'emploi, j'ai décidé de la prendre.

L.C.K. : Quelles sont vos activités en tant que pilote aujourd'hui pour Starlite aviation ?

L.I. : Je travaille pour Starlite aviation en tant que pilote d'hélicoptères et d'avions à voilure fixe. Je dois avouer que j'aime faire voler des hélicoptères plus que des avions. Ils sont tellement plus amusants et le vol est plus diversifié. Je suis également le coordinateur de la sécurité de notre base au Mali, ce qui me rend responsable de toutes les tâches liées à la sécurité de l'aviation, de notre base et de notre personnel.

L.C.K. : À quelles grandes missions avez-vous participé et quels en sont les souvenirs ?

L.I. : À la SAAF, j'ai participé à des opérations de sauve-

tage en montagne et en mer, à la lutte contre les incendies, à d'autres opérations dans tout le pays ainsi qu'au transport des VIP et VVIP (y compris le vol du président du pays). J'ai également effectué quelques tournées opérationnelles pour les Nations unies en RDC. Depuis que j'ai rejoint Starlite aviation, j'ai travaillé pour l'Union européenne au Kosovo et maintenant je suis basée au Mali.

L.C.K. : Qu'est-ce qu'un bon pilote et quelles sont les exigences de ce métier ?

L.I. : Être un bon pilote nécessite une bonne coordination mains-yeux-pieds, une bonne lecture de votre environnement, la capacité de rester calme sous pression et d'être un bon communicateur et de bien travailler en équipe, surtout dans un environnement multi-équipe. L'équipe à l'avant de l'avion doit être capable de

communiquer efficacement afin d'accomplir la tâche en toute sécurité et permettre un atterrissage en toute sécurité. Le vol en hélicoptère est beaucoup plus complexe et diversifié, ce qui ajoute à vos capacités de prise de décision.

L.C.K. : Pouvons-nous connaître les valeurs qui vous guident dans la vie ?

L.I. : La gentillesse, l'humilité, le travail acharné et la puissance de l'esprit sur la matière.

L.C.K. : Quel lien avez-vous aujourd'hui avec la RDC, votre pays d'origine ?

L.I. : Les membres de ma famille sont en RDC. Je parle français et lingala et il y a trop de plats de la cuisine congolaise que j'adore. Je prends la question très au sérieux car j'aime trop la nourriture.

L.C.K. : Existe-t-il d'autres pilotes d'origine congolaise dans votre secteur d'activité ?

L.I. : Je ne connais pas d'autres pilotes d'hélicoptères congolais. Il y a donc encore de place pour beaucoup d'autres.

L.C.K. : Avez-vous des défis au quotidien ?

L.I. : Dans un secteur où il n'y a pas beaucoup de femmes et encore moins de femmes de couleur, il faut toujours faire de son mieux et travailler plus dur pour faire face aux critiques. Ce n'est pas facile mais je persévère.

L.C.K. : Vous avez reçu des récompenses dans votre jeune carrière, lesquelles et qu'est-ce qu'elles représentent pour vous ?

L.I. : Je suis tellement fière de toutes mes réalisations. Je suis continuellement surprise des récompenses qui me sont accordées et que je reçois avec beaucoup d'humilité. En 2012, juste avant mon départ de la SAAF, j'ai reçu une médaille de service

général. C'est une médaille de la Force de défense nationale sud-africaine pour le service militaire rendu directement ou en appui à une opération militaire. En 2013, j'ai été récompensée comme finaliste dans la catégorie des services généraux lors de la cérémonie de remise des prix des femmes d'affaires et du gouvernement les plus influentes en Afrique du Sud. C'était une grande réussite. Cette année, je suis récipiendaire des prix Inspiring Fifty South Africa 2018 du Royaume des Pays-Bas. Il distingue cinquante femmes inspirantes de l'industrie des STIM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques) en Afrique du Sud. On m'a également accordé de grandes opportunités de récompenses telles que l'obtention de la bourse de qualification de type d'hélicoptère Flight 206 International Bell 206 par l'Association internationale des pilotes d'hélicoptères (Whirly-Girls) en collaboration avec Flight-Safety International au banquet Whirly-Girls à Anaheim, en Californie, en 2014.

L.C.K. : Quels sont vos projets ?

L.I. : Je compte poursuivre ma carrière de pilote le plus longtemps possible car j'aime toujours être dans toutes ces machines et naviguer dans les airs. C'est un sentiment dont j'espère ne jamais me lasser même si ce secteur est difficile. J'aimerais aussi faire plus de travail philanthropique. Je voudrais être impliquée avec des ONG qui ont accès à des hélicoptères et faire des vols pro bono pour eux. J'aimerais beaucoup participer au vol pour une organisation comme la Fondation Bill et Melinda Gates; piloter un hélicoptère partout dans le monde pour acheminer des médicaments et diverses fournitures dans des zones reculées. Il y a tellement de choses à voir dans le monde et je veux continuer à voyager et à découvrir tout cela et son éventail de personnes.

*Propos recueillis par
Patrick Ndungidi*

CATCH

Mwimba Texas revient d'un tournoi international à Luanda

Activiste à la cause de ses pairs albinos, le lutteur congolais rentre de la capitale angolaise où il a dominé le catcheur local, Padra Pedro, dans un combat choc.

La Fédération angolaise de catch a récemment organisé, du 10 au 12 août à Luanda, un tournoi international avec des catcheurs venus de Belgique et de France. Sur invitation expresse, le catcheur et activiste pour la cause des albinos en République démocratique du Congo (RDC), Alphonse Mwimba Makiese alias Texas, a défendu les couleurs de son pays à ce spectacle haut en couleurs.

Il y a eu au total vingt-cinq combats organisés mais les deux derniers ont été d'un niveau nettement plus élevé par rapport à d'autres. Il s'agit du combat, d'une part, entre Miangindula connu sous le surnom de Shaolin, ancien de Kinshasa et installé en Belgique, contre Shao d'Angola, et de l'autre, entre Texas Mwimba Makiese et Padra Pedro d'Angola. Le Congolais de souche Shaolin a triomphé



FOTO ADONAI 923402280

Mwimba Texas vainqueur de l'Angolais Padra Pedro porte toujours des combats ».

de son adversaire, alors que Texas a terrassé le sien par une tombée exceptionnelle en huit minutes de contact dans un combat de style français d'une durée totale de quinze minutes. Le catcheur Zombi de Kibambi, ancien de Kinshasa et installé à Luanda, a vaincu Maurice Luyeye de France.

« Il y a eu beaucoup de combats sur fond des fétiches et autres pratiques occultistes, des hiboux sont même apparus sur le ring dans un combat », a observé Mwimba Texas. Et de souligner : « Mais nous avons démontré qu'avec le catch classique et éducatif fondé sur la force, la technique et l'intelligence que nous prônons, on rem-

C'est donc grâce à ce leitmotiv que Mwimba Texas et un autre technicien, Miangindula Shaolin, ont dominé leurs adversaires. Suite à sa prestation de facture, certains sponsors se sont renseignés et ont convié Texas et son club Inter-Africa à un autre tournoi prévu le 11

novembre, à l'occasion de la commémoration de l'indépendance de l'Angola. C'est le cas de la Divisao De Segurança Privada, une structure de gardiennage d'Empresa Celestino Chicago.

Notons-le, Mwimba Texas fouillait pour la première fois le sol angolais. « J'ai rencontré beaucoup d'anciens catcheurs de Kinshasa à Luanda, tels Turbo, Shama Shama, Me Nina, Nzubanu, Me Ike qui est le jeune frère de feu arbitre international de catch Ilunga Papa na Zuzu. Et l'accueil a été chaleureux. N'as-tu pas encore arrêté, s'étonnaient-ils », a confié le catcheur albinos, remerciant vivement le catcheur Molimo qui lui a servi de guide dans la mégapole angolaise durant son séjour.

« Ce séjour à Luanda a été une découverte pour moi. Je suis allé pour implanter le catch classique et éducatif fondé sur ma philosophie de force, technique et intelligence dans l'optique "d'un esprit sain dans un corps" », a conclu Mwimba Texas Makiese qui espère repartir pour Luanda afin de livrer d'autres combats.

Martin Engjimo

ŒUVRES CARITATIVES

La Fondation Mwimba-Texas exporte ses actions à Luanda

Invité à participer à un tournoi de catch organisé par la Fédération angolaise de la discipline, le président de l'ONG des albinos a profité de son séjour dans la capitale angolaise pour distribuer des crèmes et de lunettes solaires aux albinos de cette ville.

Le président de la Fondation Mwimba-Texas (FMT), le catcheur albinos Alphonse Mwimba Makiese Texas, a séjourné, du 10 au 17 août, à Luanda, en République d'Angola. Il a été invité par la Fédération angolaise de catch pour participer à un tournoi international. Aux côtés d'autres catcheurs venus notamment de France et de Belgique, Alphonse Mwimba Texas a représenté la République démocratique du Congo (RDC). Dans la capitale angolaise, il a également revêtu sa casquette de président de l'ONG des albinos de la RDC en menant des actions à ce titre.

Une occasion pour aller au secours de ses semblables

Le président de la FMT a saisi

cette occasion pour aller à la rescousse des albinos de Luanda, en leur apportant un lot de crèmes solaires et de parasols. D'une manière symbolique, il a remis sur le ring ces kits à certains albinos avant son combat de catch. Les autres les ont reçus tout au long de son séjour dans la capitale angolaise. Mwimba Texas a été heureux d'y retrouver une fillette, Ketshia, que sa fondation avait prise en charge en RDC de sa naissance jusqu'à ses études primaires.

À Luanda, Mwimba Texas a fait deux constats majeurs. Il a indiqué que là-bas, les albinos ont un sérieux problème lié à leur protection contre les rayons solaires et beaucoup d'entre eux n'acceptent pas

encore leur condition. Sans beaucoup de conseils et de précautions, a-t-il prévenu, ces albinos sont guettés par le cancer de la peau.

À la suite de ce constat fait sur le terrain, il compte, dans les tout prochains jours, repartir dans la capitale angolaise en vue d'y mener des activités de sensibilisation pour appeler ses semblables à s'accepter et se faire accepter par la société. Il y mènera un plaidoyer pour

le bannissement de la discrimination et la stigmatisation dont ces albinos sont soumis afin de faciliter leur intégration.

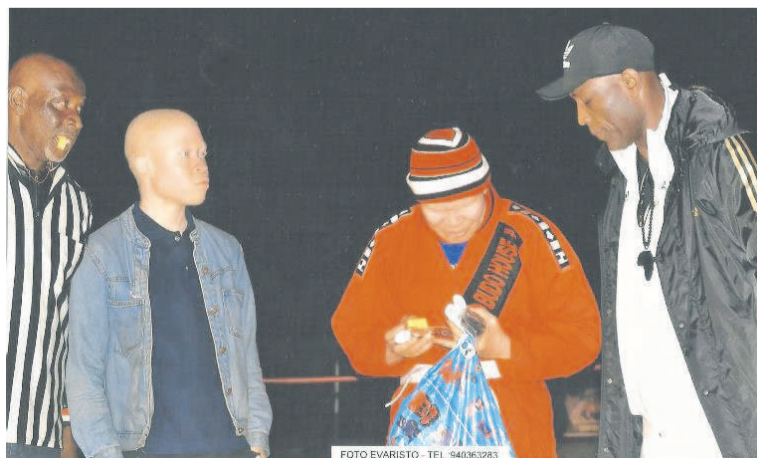
Un geste salué par les autorités angolaises

Ce geste de Mwimba Texas a été salué par les autorités angolaises et d'autres personnalités. Intéressées par cette initiative, elles ont demandé au président de la FMT de faire de nouveau un voyage à Luan-

da à cet effet. Déjà, un homme d'affaires et ancien catcheur, connu sous le nom de Turbo, a mis à la disposition de la FMT un local pour l'installation de son antenne de Luanda. Pour sa part, le directeur administratif de Espaço industrial, une société spécialisée dans les études et la réalisation de projets industriels, Francisco Nsindani Waiawaia, qui oeuvre également dans l'humanitaire, a promis d'accompagner la FMT dans son implantation à Luanda et dans toute la République d'Angola.

Alphonse Mwimba Texas s'est dit satisfait de son séjour de près d'une semaine dans la capitale angolaise qu'il a visitée pour la première fois. Sur place, a-t-il fait savoir, il a été accueilli notamment par la communauté congolaise ainsi que l'organisation des anciens catcheurs dont font partie les vieux Turbo et Molino.

Lucien Dianzenza



Sur le ring, le catcheur Mwimba Texas remettant des crèmes et lunettes solaires à un albinos

UNION AFRICAINE

Lancement à Addis-Abeba du projet Genre et exploitation minière artisanale

La nouvelle initiative sera lancée à travers un atelier, le 27 août dans la capitale éthiopienne, par la Commission économique pour l'Afrique (CEA), en partenariat avec quatre établissements d'enseignement supérieur dont l'Université Carleton du Canada.

Intitulé « Genre et exploitation minière artisanale et à petite échelle: établir des liens entre la recherche et la gouvernance des industries extractives », le projet vise à encourager les réseaux et le dialogue politique sur les dynamiques du genre de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle en Afrique subsaharienne.

La première journée sera consacrée à une discussion sur les recherches récentes et émergentes des moyens de subsistance des femmes dans cette partie du continent. Les participants échangeront également sur la meilleure façon de mobiliser cette recherche pour une utilisation par les communautés minières, les politiques nationales et mondiales.

Ce projet de partenariat de trois ans (2018-2021) rassemble quatre universités: Université Carleton (Canada), Université

de Nairobi (Kenya), Université d'Eduardo Mondlane (Mozambique), Université de Sierra Leone et Eileen Alma, de l'Institut Coady International. Deux organisations de la société civile (Forum Mulher au Mozambique et le Réseau Mouvement pour la justice et le développement en Sierra Leone) ainsi que des partenaires internationaux tels que la CEA et la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) en Sierra Leone font partie du projet.

La CEA est un partenaire de conseil important sur ce projet. Elle fournit un soutien et une consultation d'experts sur les questions relatives aux programmes et examine le matériel de formation afin de déterminer leur pertinence pour les décideurs et autres publics des organisations de la société civile.

Les activités du projet comprendront un échange de connais-

sances, un dialogue multipartite, des formations et des documents en libre accès, pour relier les décideurs, chercheurs, acteurs de la société civile et communautés minières du Kenya, du Mozambique, de la Sierra Leone et du Ghana aux nouvelles recherches sur le genre.

L'objectif de ces activités est d'aider à forger les conditions dans lesquelles de nouvelles recherches sont menées, des lois et des politiques sont élaborées pour mieux refléter les réalités vécues par les femmes.

Parmi les activités prévues du projet, les réunions de dialogue politique avec les communautés artisanales et les petites exploitations minières. S'en suivront des réunions similaires avec le gouvernement national, les donateurs et la société civile, des ateliers avec les organisations de la société civile nationale et un atelier de formation pour les chercheurs. Le projet est financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Yvette Reine Nzaba

PRÉSIDENTIELLE SOUDANAISE

L'opposition rejette une nouvelle candidature d'Omar el-Béchir

Le chef de l'Etat est proposé par son parti pour briguer un nouveau mandat lors de l'élection prévue en 2020.



Le président Omar el-Béchir

Le Parti du congrès national a annoncé, en effet, « vouloir engager les démarches nécessaires pour permettre au président soudanais de se présenter une nouvelle fois ». Un projet qui irait à l'encontre de la Constitution de 2005 qui limite le nombre de mandats présidentiels à deux, selon un communiqué. Omar el-Béchir est à la tête du Soudan depuis près de trente ans. Depuis l'entrée en vigueur de la Constitution actuelle en 2005, deux élections présidentielles ont déjà eu lieu, en 2010 et 2015, toutes deux boycottées à tort par l'opposition, comptant sur la pression de la communauté internationale. Ce fut peine perdue. La déclaration du parti au pouvoir soulève des questions du côté de l'opposition quant à une éventuelle révision du texte fondamental. Sadek al-Mahdi, opposant historique à la tête du parti Oumma, condamne le projet. Il appelle à la mise en place d'un programme de salut national véritablement inclusif. La Constitution permet cependant au président soudanais actuel de proposer sa révision.

Noël Ndong

CONGO/ANGOLA

Réhabilitation de l'école consulaire Marien-Ngouabi

Depuis sa prise de fonction en novembre 2017, l'ambassadeur du Congo en Angola, Christ Bonaventure Engobo, multiplie des initiatives pour redorer l'image de son pays à l'extérieur.

Au nombre des actions déjà menées par le diplomate congolais, l'on peut noter la réhabilitation des bâtiments en état de vétusté considérable de l'école consulaire Marien-Ngouabi de Luanda ; la célébration de la Journée internationale de la femme avec le personnel féminin de l'ambassade et l'implication du Congo, à travers son

ambassade, à la cérémonie de l'anniversaire de la fin de la guerre en Angola.

À cette occasion, Christ Bonaventure Engobo avait déposé une gerbe de fleurs sur la tombe d'Antonio Agostinho Neto, premier président angolais. Tout récemment, l'ambassadeur a initié une

visite dans les usines angolaises spécialisées dans la fabrication des casiers, bouteilles, bouchons servant à conserver les boissons ou autres produits dérivés en plastique. Il a mis à profit

cette visite pour présenter aux responsables de ces sociétés les opportunités du Congo dans la filière plastique et dérivé.

« Le Congo ne pratique pas le protectionnisme. Il laisse la concurrence s'exprimer, conformément aux lois et règlements en la matière », a-t-il expliqué aux dirigeants des entreprises visitées.

En peu de temps, Christ Bonaventure Engobo a rétabli la confiance envers les partenaires angolais et dans les milieux diplomatiques. Il entreprend des contacts avec les autorités dans le dessein de redéployer l'ambassade dans la diplomatie économique.

En effet, dans l'exécution de son agenda de travail, il a été mis en place, en juillet dernier, le bureau du comité ad hoc de la diaspora congolaise en Angola, dirigé par Gauthier Diambou.



L'ambassadeur Christ Bonaventure Engobo et le personnel diplomatique (DR)

« Le Congo ne pratique pas le protectionnisme. Il laisse la concurrence s'exprimer, conformément aux lois et règlements en la matière »,

La Rédaction

PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La FAO exhorte les gouvernants à créer plus d'emplois pour les jeunes

L'agence onusienne vient d'organiser du 20 au 21 août à Kigali, en partenariat avec le gouvernement rwandais et l'Union africaine, une conférence internationale portant sur le thème « Emploi des jeunes, TIC et entrepreneuriat ».

Le responsable de la FAO, José Graziano da Silva, a indiqué que cette rencontre est une invite que son organisation adresse à tous les responsables et gouvernants africains pour qu'ils prêtent attention au problème du manque d'emplois chez les jeunes. Il est temps, a-t-il estimé, que soit exploité l'énorme potentiel de la jeunesse africaine afin de parvenir au développement.

« La jeunesse africaine est essentielle pour parvenir au développement durable du continent. Pour ce faire, il faut exploiter

ce potentiel pour que nous arrivions à créer davantage d'emplois pour eux. Surtout, dans le secteur agricole qui tend à se numériser de plus en plus », a-t-il déclaré.

Ainsi, pour le directeur général de la FAO, des stratégies doivent être bâties autour de l'agriculture qui est un secteur prometteur d'emplois. « Nous devrions faire de notre mieux pour rendre l'agriculture plus attractive aux yeux des jeunes. Car ils doivent percevoir l'agriculture comme un secteur rémunérateur et rentable



Ce secteur offre de grandes possibilités pour les jeunes en Afrique (DR)

sans oublier les technologies de l'information et de la communication (TIC) qui jouent aussi un rôle important dans ce sens », a-t-il signifié.

Résorber le chômage en s'appuyant sur l'agriculture

Insistant sur le rôle clé que peut jouer l'agriculture dans la lutte contre le chômage des jeunes, José Graziano da Silva a précisé que la demande alimentaire en Afrique devrait augmenter de plus de 50% d'ici aux années à venir. Ceci, en raison de la croissance de la population, de la rapidité de l'urbanisa-

tion et des changements alimentaires sans oublier le fait que les revenus par ménage devraient eux aussi augmenter.

Par ailleurs, en dehors de son importance, le secteur agricole dans les années à venir, notamment dans ses activités de manière générale, nécessitera de plus en plus de compétences numériques. C'est pourquoi, les coopératives et les autres formes d'associations représentent actuellement la meilleure voie d'apporter aux exploitants familiaux et aux jeunes professionnels une aide technique, un accès aux technologies modernes et à renforcer leurs

capacités.

Concluant son propos, José Graziano da Silva a rassuré les participants que son institution continuera à renforcer ses activités afin d'aider les pays à exploiter pleinement le potentiel de l'agriculture et des systèmes alimentaires ainsi qu'à créer plus d'opportunités d'emplois pour les jeunes. « Notre institution organisera des formations dédiées aux jeunes. Elles porteront sur la finance, le développement et la gestion d'entreprises et les solutions financières numériques », a-t-il promis.

Rock Ngassakys

« Nous devrions faire de notre mieux pour rendre l'agriculture plus attractive aux yeux des jeunes. Car ils doivent percevoir l'agriculture comme un secteur rémunérateur et rentable sans oublier les technologies de l'information et de la communication (TIC) qui jouent aussi un rôle important dans ce sens »

FOIRE MULTISECTORIELLE

Des élèves sensibilisés aux métiers de l'agriculture

L'association Lissanga 242 a fait visiter, récemment à Brazzaville, aux nouveaux bacheliers, l'exposition des produits congolais afin de les encourager à se lancer dans le domaine agricole.

La foire multisectorielle des produits congolais veut donner les moyens au public de s'informer et de se forger une opinion éclairée sur les enjeux économiques, politiques, sociaux et environnementaux permettant un accès à une alimentation saine et suffisante pour tous.

« Nous avons pensé occuper positivement les nouveaux bacheliers et les élèves pour leur faire découvrir les métiers de l'agriculture. Il y a beaucoup de secteurs porteurs dont les jeunes doivent découvrir, notamment le marketing, la comptabilité, etc. Nous comprenons également que les Congolais sont en train de s'orienter dans l'entrepreneuriat et les métiers de la terre », a indiqué Ulrich Myckia, secrétaire de l'association Lissanga 242.

Elle vise également à inciter la population à une réappropriation de la question alimentaire et redonner à l'alimentation sa juste valeur, en reconsidérant le travail des agriculteurs. Il s'agit de proposer des pistes d'action concrètes, individuelles et collectives, pour soutenir un système

alimentaire plus équitable et plus respectueux de l'environnement.

En prélude à l'organisation d'une conférence sur les orientations scolaires, cette visite guidée pourra influencer certains nouveaux bacheliers à porter leur choix sur les filières agricoles.

« Une visite mais aussi une ma-

nière de se faire une idée afin de se prendre en charge au terme de ses études scolaires. Que les jeunes arrêtent le complexe de la bureaucratie, en sachant que les métiers de la terre sont porteurs. Il y a aussi d'autres secteurs d'activité où l'on trouve que des étrangers alors que les compétences congolaises on devrait les trouver partout ailleurs », a ajouté Ulrich Myckia.

Sur le site où est érigée la foire à laquelle participent des producteurs et transformateurs des douze dé-

partements du pays, plusieurs entreprises nationales ont exposé leurs produits locaux. Le stand d'exposition des produits Eco-oil a suscité plus la curiosité des élèves et nouveaux bacheliers.

Ainsi donc, le chargé de la communication de cette société, Lambert Fabrice Okoko, a argumenté en ces termes : « La station fruitière de Loudima, les sites des sociétés Huilka sont relancés, Sangha palm et autres sont récupérées par la société Eco-oil pour une diver-

sification des produits. Très prochainement, nous fabriquerons les jus de fruits, le savon (à Owando) et bien d'autres produits. L'huile de cuisine sans cholestérol est déjà fabriquée par Eco-oil ».

La foire multisectorielle des produits congolais se veut non seulement une vitrine pour faire connaître les produits locaux mais également un cadre de concertation et d'échange entre tous les acteurs intervenant dans les domaines concernés.

Outre la visite guidée, les élèves ont dégusté les produits et mets locaux. « À nous, consommateurs congolais, de savoir qu'il existe au niveau national des produits de qualité à valoriser et à privilégier au détriment des produits importés. Nous sommes convaincus que le développement agricole au Congo passe par une meilleure offre de produits agroalimentaires sur nos marchés locaux », a reconnu Esther.

Durant cette foire, le public a droit aux conférences-débats, expositions-ventes des produits alimentaires, projections de films sur l'alimentation, animations et jeux pour enfants et adultes autour de l'assiette ainsi que des ateliers de cuisine.

Fortuné Ibara



Les élèves attirés par les produits de la société Eco-Oil/Adiac

DRAME

Un incendie dans la forêt de la patte-d'oie

Le feu est parti d'un site de production de charbon de bois au sein de la réserve protégée à Brazzaville, dans la soirée du 21 août.

Mardi aux environs de 18 h, les services du ministère de l'Économie forestière ont alerté les autorités de la sécurité civile sur l'incendie qui prenait des proportions inquiétantes dans la forêt de la patte-d'oie, près de l'École nationale d'administration et de magistrature. « Le constat fait pendant la reconnaissance indique que le feu a été déclenché volontairement par ceux qui y ont érigé un site de production de charbon de bois », a indiqué le capitaine Richard Ludovic Bolowou, officier sapeur-pompier.

Ces producteurs de charbon ont allumé le feu sur plusieurs foyers dans le but de revenir le lendemain extirpé le produit fini. Une partie de cette aire protégée de l'écosystème forestier de la capitale a donc été dévastée, selon l'officier. « Toute activité pouvant entraîner le déboisement y est interdite. Mais nous ne savons pas qui a autorisé les charbonniers à mettre en place des foyers à la forêt de la patte-d'oie », a-t-il déclaré.

Le directeur départemental de la sécurité civile, le colonel Jean Bernard Boyangas, est redescendu sur les lieux dans la matinée du 22 août. La situation a été maîtrisée mais jusque-là, les auteurs de ce sinistre ne sont pas identifiés.

Rominique Makaya



Une partie de la forêt dévastée par l'incendie (Adiac)

TRIBUNAL D'OWANDO

Ouverture d'une procédure judiciaire pour crimes sur la faune

L'instance judiciaire du département de la Cuvette va auditionner, ce 23 août, Henry Roland Botata et Florida Kaba pour abattage et commercialisation d'espèces animales intégralement protégées par la loi.

Le braconnier Henry Roland Botata va comparaître pour abattage d'un éléphant et d'un gorille, lors d'une pratique de chasse avec une arme de guerre de type PMA-KA.

Henry Roland Botata et Florida Kaba ont été au départ placés en garde à vue dans les locaux du commissariat de police de la sous-préfecture de Makoua, avant d'être déférés devant le procureur de la République près le Tribunal d'Owando.

« J'ai décidé d'entrer en forêt tout seul. Arrivé au campement

« J'ai décidé d'entrer en forêt tout seul. Arrivé au campement quelques temps après, j'ai abattu un gorille que j'ai boucané et utilisé les autres parties de viande fraîche pour mes pièges à crocodile. J'ai quitté le campement laissant les pièges à crocodile dans l'eau, à la recherche des éléphants. C'est alors que j'ai pu abattre un éléphant de petite taille »,

quelques temps après, j'ai abat-



Les objets saisis auprès de Henry Roland Botata / Adiac

tu un gorille que j'ai boucané et utilisé les autres parties de viande fraîche pour mes pièges à crocodile. J'ai quitté le campement laissant les pièges à crocodile dans l'eau, à la recherche des éléphants. C'est alors que j'ai pu abattre un éléphant de petite taille », a indiqué Henry Roland Botata.

Pour sa part, Florida Kaba a été impliquée pour achat et commercialisation des pointes d'ivoires. Elle a affirmé avoir acheté seize kilogrammes d'ivoires à trente mille francs CFA le kilogramme.

Ces espèces ont été abattues dans le Parc national de Ntokou-Pikounda, situé à cheval entre le département de la Sangha et celui de la Cuvette. Cette aire protégée est la dernière née

du Congo, en 2012.

Rappelons que chasser dans une aire protégée, abattre une espèce intégralement protégée et chasser avec une arme de guerre constituent des infractions au titre de la loi n° 37-2008 sur la faune et les aires protégées du 28 novembre 2008. Les délinquants sont passibles d'un emprisonnement de deux à cinq ans et peuvent payer des dommages et intérêts allant de cinq cent mille à cinq millions FCFA.

Fortuné Ibara

BRÈVES

Zimbabwe - L'opposition zimbabwéenne a exigé hier, devant la Cour constitutionnelle, l'annulation de l'élection du président sortant, Emmerson Mnangagwa, en accusant son gouvernement de fraudes et la commission électorale de « manipulation » des résultats.

Devant les neuf juges de la plus haute instance juridique du pays, les avocats du Mouvement pour un changement démocratique (MDC) ont longuement énuméré les irrégularités qui ont, selon eux, entaché le scrutin du 30 juillet, le premier depuis la chute de Robert Mugabe, il y a huit mois.

Installé à la tête du pays en novembre par l'armée et la Zanu-PF, Emmerson Mnangagwa l'a officiellement emporté avec 50,8% des suffrages et évité de peu un second tour face à son rival du MDC, Nelson Chamisa (44,3%). Les juges doivent rendre leur verdict d'ici à vendredi.

Maroc - Le roi du Maroc, Mohammed VI, a gracié 188 personnes liées au mouvement de protestation Hirak condamnées fin juin, une grâce accordée à l'occasion de la fête religieuse de l'Aïd al-Adha, selon des sources au Conseil national des droits de l'Homme.

Mali. Le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian, a appelé mardi les Maliens à « l'union et à la réconciliation nationale » face au « défi » du terrorisme, après la réélection du président Ibrahim Boubacar Keïta.

Espagne - Cent quinze migrants ont pénétré, le 22 août, dans l'enclave espagnole de Ceuta en escaladant la haute clôture frontalière avec le Maroc, blessant légèrement plusieurs agents, ont annoncé les autorités.

Ethiopie - Ethiopian Airlines a acquis des parts dans quatre compagnies aériennes africaines et commencé à en gérer une cinquième, a indiqué, mardi à l'AFP, son directeur général, Tewolde Gebremariam. Ethiopian Airlines a conclu des accords lui garantissant d'obtenir 49% des parts des compagnies nationales de Guinée et du Tchad, 45% de Zambia Airways, a créé une compagnie au Mozambique qu'elle détient entièrement et a commencé à gérer Equatorial Guinea Airline.

AFP



CONGOLAISE INDUSTRIELLE DES BOIS VACANCE DE POSTE

Intitulé du poste: Responsable CNC (nombre : 1 ; CPO : HCO)

Type de contrat: CDD, CDI

Classification professionnelle : Poste ouvert en catégorie 6/7 de la Convention Collective des Entreprises Forestières

Direction: Industries

Service: Menuiserie LUREM

Lieu d'affectation: Pokola

Mission du poste: Sous la responsabilité du Chef de service et de son Adjoint, le Responsable CNC aura pour mission de gérer le centre d'usinage numérique et assurera également la responsabilité de l'exactitude et de la précision des usinages réalisées, du conducteur machine et du parc outils et machine.

Activités principales:

- Réaliser les programmes d'usinage sur le logiciel Wood Wop selon les plans du dessinateur industriel ;
- Transférer les programmes réalisés vers le centre d'usinage ;
- Contrôler l'exactitude et de la précision sur chaque première pièce sortie machine ;
- Anticiper des productions et organisation des planifications des projets à usiner ;
- Travailler en coordination avec le conducteur machine ;
- Garantir la productivité machine ;
- Garantir la propreté et l'entretien machine ;
- Gérer le parc outils du centre numérique ;

- Gérer les plaquettes outils du centre numérique ;
- Diffuser hebdomadaire le rapport de production ;
- Exécuter, à la demande de sa hiérarchie et en fonction de ses aptitudes professionnelles, toutes tâches professionnelles liées à son activité.

Qualifications requises et exigences aux postes:

- Etre dessinateur industriel, meuble de préférence ;
- Expérience dans les machine à commande numérique serait un plus ;
- Avoir la connaissance dans la menuiserie serait un plus ;
- Etre ouvert à apprendre les techniques de programmation.
- Etre de nationalité congolaise ;
- Etre rigoureux, organisé et capable de s'adapter ;
- Garantir une bonne conscience professionnelle.

Processus de sélection:

Les dossiers comportant principalement un CV et une lettre de motivation doivent être déposés au plus tard le 31/08/2018, au service des ressources humaines de la CIB à Pokola ou au Bureau CIB de Brazzaville.

Les candidatures numériques peuvent être envoyées, à l'adresse électronique suivante : accueil.administration@cibpokola.com

Les personnes retenues sur dossier, seront ensuite convoquées pour se soumettre à un test de recrutement et un entretien de sélection finale.

Fait à Pokola, le 06/08/2018

**Le Directeur Général Adjoint,
Ashish MALIK**

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

CÉRAMIQUES

PEINTURES

MUSIQUE







L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

ENTREPRENEURIAT

Des opportunités du secteur agricole dévoilées aux jeunes entrepreneurs

À l'occasion de la Journée mondiale des entrepreneurs, célébrée le 21 août de chaque année, la Fondation perspectives d'avenir (FPA) a organisé, à Brazzaville, une conférence-débat sur le thème la place et le rôle des entrepreneurs dans le développement du secteur et l'amélioration de la production agricole au Congo.

L'agriculture constitue la principale source de revenus en Afrique mais le fait que son potentiel n'est pas encore pleinement exploité explique en partie la persistance de la pauvreté et la détérioration de la sécurité alimentaire, ont fait constater les responsables de la FCA. D'où la nécessité d'orienter les jeunes entrepreneurs vers ce secteur et préparer ceux qui hésitent à se lancer dans le domaine à mieux s'y prendre. Plusieurs conférenciers suffisamment expérimentés ont communi-

qué sur diverses thématiques pour bien éclairer la lanterne des porteurs de projets. La place des jeunes entrepreneurs dans le secteur agricole: libérer le potentiel dans le domaine de l'agriculture et stimuler la création d'emplois en vue de diversifier l'économie congolaise; les défis du développement du secteur et l'amélioration de la production agricole : quels rôles peuvent jouer les jeunes entrepreneurs ? L'innovation technologique au service du développement de l'entrepreneuriat agricole, les coopératives agricoles au profit des jeunes, les investissements privés dans le secteur agricole sont des thèmes sur lesquels les communications



Une vue des participants à la conférence-débat/Photo Adiac

« Cette bonne initiative de la Fondation perspectives d'avenir permet à nous les jeunes de comprendre qu'il est important d'entreprendre dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage »,

plaidé en faveur de la mise en place des organes d'accompagnement y compris dans les universités et la création d'un Fonds d'appui à l'entrepreneuriat. Le directeur de l'Ecole nationale supérieure d'agronomie et de foresterie, le Pr Parisse Akouango, a, quant à lui, exhorté les jeunes entrepreneurs à réfléchir aussi sur des projets liés au développement durable qui concilie le développement social et l'environnement.

La conférence a été ponctuée par un moment de partage

d'expérience entre les jeunes entrepreneurs déjà outillés et ceux qui commencent l'aventure dans le domaine. Au nombre de ceux-ci, Christine Makany, créatrice et promotrice des pâtisseries Glacy; Rachel Kombela, promotrice de RichelFood, entreprise agroalimentaire de transformation et de commercialisation des produits locaux ... « Cette bonne initiative de la Fondation perspectives d'avenir permet à nous les jeunes de comprendre qu'il est important d'entreprendre dans

les secteurs de l'agriculture et de l'élevage », a indiqué Léocadie Elenga, participante à la conférence-débat.

La chargée de mission auprès du directeur exécutif de la FCA, Rose Marie Ovaga Oba, a souligné l'importance de sensibiliser les jeunes au développement de la culture entrepreneuriale, notamment dans le secteur agricole. Parmi ceux qui ont pris part à cette conférence, a-t-elle précisé, certains ont bénéficié du programme entrepreneurial de la FCA.

Rominique Makaya

PROJET D'APPUI À L'AGRICULTURE COMMERCIALE

Une campagne de sensibilisation sera bientôt lancée

Le coordonnateur du Projet de développement de l'agriculture commerciale (Pdac), Isidore Ondoki, appuyé par les cadres du ministère de l'Agriculture et de l'élevage, va sillonner d'ici peu l'ensemble du territoire national pour informer la population sur les critères d'éligibilité du projet.

Pour bénéficier de l'appui du projet, selon le coordonnateur, le demandeur doit être un groupe reconnu par les ministères de l'Agriculture, du Commerce et de la Justice; disposer d'un siège puis d'un plan d'affaires et le terrain sur lequel sera développée l'activité ne devra être sujet au litige, etc.

Les seuils de ce financement à coût partagé sont de cinquante millions de FCFA pour les micros, petites et moyennes entreprises et vingt millions de FCFA pour les groupements. Soit une contrepartie respective de 50% et 10% chacun. « Celui qui n'aura pas sa contrepartie ne pourra pas bénéficier de l'ap-

pui », a souligné Isidore Ondoki. Notons que l'appui aux activités agricoles proprement dites débuteront entre octobre et novembre prochains. « Dans



le département du Pool, par exemple, les localités qui seront concernées sont : Kinkala, Louingué, Boko, Ngabé et Igné. Dans la Likouala, il y aura Impfondo, Enyellé, Epéna puis Mvouti et Loango dans le Kouilou », a indiqué le coordonnateur du Pdac.

Entre-temps, pour aider le projet à monter et analyser les plans d'affaires, un organisme indépendant sera recruté. L'équipe du projet est de même en cours de contractualisation avec les premières entreprises qui vont entretenir près de 500 km de pistes rurales. « Les dossiers d'appels d'offres avaient déjà été lancés. Nous avons visité les lieux, les entreprises ont jusqu'à la semaine prochaine pour déposer les offres », a-t-il précisé. Le dialogue public-privé a déjà commencé entre le mi-

nistère de tutelle et le patronat congolais, à savoir la Cogépac, l'Unoc et Unicongo.

D'une durée de cinq ans (2017-2022), ce projet cofinancé par le Congo et la Banque mondiale à hauteur de cent millions de dollars, environ cinquante-cinq milliards de FCFA, vise à améliorer la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés des groupes de producteurs et des micros, petites et moyennes entreprises agro-industrielles en République du Congo.

Il contribuera au programme de diversification de l'économie par le développement de l'agriculture commerciale, la création d'emplois, l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la substitution des importations, l'augmentation des exportations et la réduction de la pauvreté.

Lopelle Mboussa Gassia

PND 2018-2022

L'implication du génie civil de l'armée attendue

Les cadres et agents des Forces armées congolaises (FAC) devront eux aussi participer à la réalisation des travaux lourds d'agriculture et d'entretien routier, selon les termes de la nouvelle politique de développement.

La diversification de l'économie nationale constitue l'un des trois axes stratégiques prioritaires du programme quinquennal en instance de promulgation par le chef de l'Etat. Celui-ci a été déjà

approuvé par les deux chambres du parlement, l'Assemblée nationale, le 11 août, et le Sénat, le 13 août.

Le secteur agricole figure, en effet, parmi les secteurs clés retenus dans le cadre de ce processus de diversification économique.

Pour tenter de relever ce défi, le gouvernement, à travers le ministère de l'Agriculture, a lancé depuis avril dernier le projet de réforme du secteur, avec en toile de fond le développement d'une agriculture commerciale.

Une partie de ce programme agricole est en train d'être réalisée par le nouveau Projet de développement de l'agriculture commerciale, cofinancé par l'Etat congolais et la Banque mondiale. Ce projet ambitieux vise à lutter contre la pauvreté y compris à faire en sorte que le monde rural devienne économiquement viable.

Au cours des échanges qui ont précédé le vote du Programme national de développement (PND), le besoin de la formation et de la main-d'oeuvre qualifiante revenait sur toutes les lèvres. Or, les FAC disposent en leur sein d'un corps de génie civil capable d'accomplir une grande variété de tâches dont les activités agricoles ainsi que les constructions ou réparations de routes, ponts... Comme pour répondre à cet ap-

pel, le 21 août, le chef d'état-major général des FAC, le général Guy-Blanchard Okoi, et quelques cadres de l'armée ont visité les installations de la mairie centrale de Brazzaville où se développe un modèle d'agriculture urbaine. L'initiative de l'administrateur maire, Christian Roger Okemba, consiste à cultiver les jardins à l'intérieur de la ville, afin de mieux fournir à la population des légumes frais.

L'objectif de la visite des militaires était d'aller s'inspirer de ce modèle afin de le vulgariser dans les casernes. Au sortir justement de la descente, le haut commandement de l'armée a promis de lancer une initiative similaire dans les casernes militaires. Enfin, le génie civil des FAC, réputé pour la qualité de ses infrastructures lourdes, a déjà fait ses preuves en la matière dans le pays. Le boulevard Alfred-Raoul, construit il y a cinquante ans, et le Pont du centenaire, inauguré le 3 octobre 1980, sont des œuvres de ce corps de l'armée.

Fiacre Kombo



Le haut commandement militaire lors de la visite des jardins urbains/Adiac

Délégation en République du Congo



AVIS DE RECRUTEMENT

POSTE : ASSISTANT GESTION APPROVISIONNEMENT ET STOCK

La Délégation de la Croix-Rouge française en République du Congo, procède au recrutement de deux (2) assistant Gestion, Approvisionnement et Stock (GAS) dans le cadre du projet financé par le Fonds Mondial de lutte contre le VIH-Sida la Tuberculose et le Paludisme sur le Nouveau Cycle de Financement.

Base : Brazzaville

Durée du contrat : douze (12) mois

Statut : Salarié(e)

Catégorie du poste : Cadre de Collaboration CC2 de la Convention d'Etablissement de la Croix-Rouge française (CRF)
Salaire de base mensuel : grille salariale de la Convention d'Etablissement de la CRF

Objectifs spécifiques du poste :

- Assister le responsable GAS dans le bon déroulement du plan GAS (Gestion de l'Approvisionnement, du Stockage et de la distribution des médicaments) tel que défini lors du dépôt et des négociations avec le Fonds Mondial pour l'ensemble des produits de santé TB / VIH ;
- Assister le Responsable GAS dans le renforcement des compétences en gestion de stock pharmaceutique dans

les structures sanitaires appuyées par la subvention du Fonds Mondial pour 2018-2020, sur les composantes TB et VIH ;

• Participer avec le Responsable GAS, au Suivi des activités tout au long de la chaîne d'approvisionnement : estimation et prévision de la demande à partir des données collectées, achat, stockage et distribution des produits de santé.

Tâches :

- Planification ;
- Gestion de l'approvisionnement ;
- Gestion des stocks ;
- Participation à des missions de distribution des médicaments et intrants médicaux ;
- reporting

Profil recherché :

A) Niveau d'étude :

- Technicien Supérieur en pharmacie (souhaité)
- Assistant en pharmacie, infirmier ou autre domaine ayant une expérience significative en gestion des médicaments et produits de santé

B) Expérience exigée :

- Au moins deux (2) ans dans la gestion de

stocks de produits de santé

C) Autres capacités requises :

- Bonne capacité de l'outil informatique (Word / Excel / Power Point / Outlook / Internet)

D) Personnalité :

- Très bon esprit d'analyse, de synthèse et d'équipe ; souple, apte au voyage à l'intérieur du pays et à travailler sous stress.
- Très bonnes capacités relationnelles et d'écoute, organisé et rigoureux.

Engagements :

- Assiduité / Ponctualité ;
- Respect du règlement intérieur ;
- Disponibilité : L'Assistant GAS pourra être amené à se déplacer loin de son domicile pendant des périodes prolongées, ou assurer des activités ou missions pendant les weekends et jours fériés ;
- Discrétion totale concernant le fonctionnement de l'organisation et de ses membres.

Constitution du dossier :

Pièces à fournir (Attention : ne pas déposer les originaux)

- Lettre de motivation
 - Curriculum Vitae (C.V avec référence des anciens employeurs)
 - Copie carte d'identité
 - Copie des attestations de travail
 - Copie d'acte de naissance
 - Copie légalisée des diplômes
 - Copie des certificats de travail
- Tout dossier incomplet est tout simplement écarté.

Lieu de dépôt des dossiers et retrait des TDR :

- Délégation de la CRF (voir les agents de sécurité, à l'entrée de l'enceinte de la délégation)
- ou par E-mail à monsieur Patrice Ngoulou-ngoulou, Responsable des Ressources Humaines (rh-congo.frc@croix-rouge.fr) avec copie (pharma-congo.frc@croix-rouge.fr).

NB :

- dernier délai de dépôt des dossiers, Vendredi 14 Septembre 2018 à 16h00.
- L'enveloppe doit obligatoirement porter l'intitulé du poste.
- Les Candidatures féminines sont vivement encouragées

Fait à Brazzaville, le 23 août 2018

MUSIQUE

Sortie du maxi single « Le construit du pays » de Fsms- Amani Fond2

L'opus sera officiellement présenté au public, le 29 août, à la préfecture de Brazzaville. À cette occasion, des productions sont prévues à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Le maxi single « Le construit du pays » contient trois titres avec un bonus, en version française, lingala et kituba. Il s'agit de « Antitabac », « Le Congo que nous voulons », « Keba na sachet » et « Sèbene sachet antitabac » comme bonus. Dans ces chansons, on trouve un métissage de styles musicaux au rythme tradi-moderne. Le volume 4 de cette chanson, version A.C.K, prône le développement dans la diversification de l'économie congolaise, du mieux vivre-ensemble et l'interdiction de fumer dans les milieux publics.

Le musicien Ikoulhou Ebo-bo Samson de Chancelier, dit Fsms- Amani Fond2, a été accompagné par les artistes de l'association Mutualité des artistes et ouvriers d'Oyo et ceux de l'association Artistes au développement du pays.

Son oeuvre est un maxi single à titre patriotique qui n'est pas commercial. « Cette œuvre a été réalisée pour participer au développement du pays tout en relayant et amplifiant l'action du gouvernement, notamment dans le combat contre le tabac, l'usage et la commercialisation des sacs en plastique dit sachets », a expliqué Fsms- Amani Fond2. En séjour à Brazzaville, puisqu'il vit à Oyo, l'artiste prévoit dans son agenda des productions musicales tant à Brazzaville qu'à Pointe-Noire. À cet effet, le 29 août, il se produira à la préfecture de Brazzaville; le 8 septembre à la commune de Moungali et le 15 septembre à l'esplanade de la télévision congolaise à Kombo. Dans la ville océane, les spectacles se dérouleront le 29 septembre et le 6 octobre. Des descentes dans les

établissements scolaires de Pointe-Noire pour la sensibilisation antitabac figurent également dans son programme. Issu d'une famille musicale, Fsms- Amani Fond2 affirme qu'il a été inspiré par sa mère et son oncle. « Ma défunte maman chantait dans les veillées, je l'accompagnais quand j'étais petit. À cette époque, mes parents ne me permettaient pas de faire la musique. La priorité était aux études. Malgré l'école, je partais toujours assister les autres qui y jouaient », a-t-il témoigné.

Confronté aux difficultés financières, l'artiste souligne: « Aujourd'hui, si nous sommes venus à Brazzaville, c'est pour essayer de toquer les portes afin que les personnes de bonne foi puissent nous apporter du soutien. Nous avons écrit à certaines administrations du pays et nous attendons la suite ».

Fsms- Amani Fond2 est aussi



cinéaste et organisateur d'événements culturels. En ce qui concerne sa production cinématographique, l'artiste a déjà réalisé trois films, à savoir « Ennemi de l'environnement »; « Le chef qui ne dort pas » et « Le droit de l'homme ». « Nous sommes en préparation d'un film antita-

bac. C'est à nous le talent, c'est à nous aussi de faire connaître ce talent », a-t-il révélé.

En 2013, il a organisé, à Oyo, la première kermesse « Kimia la paix tonga mboka »; de 2017 à 2018, le festival « Dejàsume ».

Rosalie Bindika

TOURISME

Le site de Loango nécessite d'être valorisé

Le cabinet de conseil SBV Consulting et la plate-forme Visiter le Congo, en partenariat avec l'Office du tourisme du Congo, organisent, le 24 août au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, à Pointe-Noire, une conférence sur le thème « Comment valoriser la baie de Loango et en faire un lieu de mémoire majeur en Afrique ? ».

L'activité est programmée dans le cadre de la commémoration de la Journée du souvenir de la traite négrière et de son abolition. À cet effet, deux historiens congolais, Arsène Francoeur Nganga, chercheur et auteur, et Frédéric Pambou, conservateur du patrimoine culturel et président du Centre d'études des civilisations Loango, animeront cette conférence. Le site de Loango est un ancien port d'embarquement, le plus grand port négrier du golfe de Guinée par lequel des milliers d'esclaves ont été embarqués à destination des Amériques.

Ce site historique est tombé en désuétude et ne semble intéresser personne. C'est ainsi que le cabinet de conseil SBV consulting et la plate-forme Visiter le Congo comptent le valoriser car les Afro-descendants, notamment les Américains, Antillais, Caribéens, etc., veulent venir voir ce lieu de mémoire, estimant que leurs ancêtres viennent aussi du Congo, ont déclaré les deux

structures qui font la promotion des potentielles touristiques du pays.

« Nous allons d'abord faire un état des lieux pour que l'année prochaine, nous amenions ces demandeurs au Congo pour visiter ce lieu historique. Des centaines de millions d'Afro-descendants ont des origines congolaises. Ils ont gardé dans leurs patronymes, dans

leur culture et leur identité à travers des chants, des danses et des rites religieux des liens avec la sous-région », a fait savoir Guillaume Kouka, dit Ikia, promoteur de la plate-forme Visiterlecongo, basée en France.

Et d'ajouter: « C'est comme si cette histoire était encore

taboue et que le Congo avait honte de cette mémoire. Il faut, pourtant, comme les autres pays, s'approprier cette histoire. Il faut la valoriser et attirer tous les enfants du Congo qu'ils soient américains, antillais ou caraïbéens ».

Pour Guillaume Kouka, Loango est un site qu'il faut valoriser et cela ne doit pas être forcément l'affaire du gouvernement. La société civile, les entrepreneurs, etc., peuvent s'organiser pour le faire, a-t-il estimé. « Dans d'autres pays, ce n'est pas le ministère du Tourisme qui fait le tourisme, ce sont les opérateurs privés. Chez nous, on pense que c'est l'Etat qui le fait. L'Etat est là pour les accompagner et les aider. Il a d'autres missions régaliennes, plus importantes, l'activité touristique est une activité qui peut se développer dans un parc privé. C'est ça l'idée », a-t-il indiqué.

Signalons que la Journée du souvenir de la traite négrière et de son abolition a été instaurée en 1998 par l'Unesco, en mémoire aux personnes victimes de la traite transatlantique.

Rosalie Bindika



PROCESSUS DE PAIX DANS LE POOL

Après la sortie publique de Ntoumi à Vindza...

Frédéric Bintsamou était bien à Vindza, le 21 août, où il s'est entretenu avec les membres de la Commission ad hoc mixte et paritaire (Camp) chargés de mettre en application l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités dans le Pool, signé le 23 décembre 2017. Que réserve la suite ?

Le processus de rétablissement et de consolidation de la paix dans le département du Pool est tributaire, en effet, du respect par le gouvernement et les représentants du pasteur de Ntoumi de l'accord du 23 décembre 2017. Cependant, plus d'un observateur exprime une certaine peur en ce qui concerne le retour progressif à la paix définitive dans cette partie du pays, en décryptant à fond les doléances présentées le 21 août par l'ancien chef rebelle aux membres de la Camp.

Dans son mot de circonstance à cette occasion, il est revenu, avec insistance, sur la nécessité pour l'Etat de réunir des conditions pour sa sortie définitive des forêts. Des exigences qui pourraient, si elles ne sont pas résolues, compromettre la mise en œuvre de cet accord. Parmi les doléances formulées, il y a,

entre autres, la réhabilitation des maisons de Frédéric Bintsamou détruites du fait des conflits, la redéfinition de son statut particulier et la réinsertion sociale des ex-combattants.

« Le gouvernement a mis la charrue avant les bœufs, en organisant (Ndlr, le 7 août à Kinkala) la cérémonie de ramassage des armes sans tenir compte de certains préalables soulevés par mes représentants au sein de la Camp. Cette opération ne constituait pas une priorité. Elle pouvait intervenir après ma sortie des forêts du Pool », a fait remarquer l'ancien rebelle.

Alors que dans l'accord du 23 décembre 2017, le point sur le ramassage des armes auprès des ex-combattants y figure en bonne place parmi les engagements pris par ses représentants siégeant à

la Camp. Avait-il une hiérarchisation dans la mise en application des dispositions de ce texte ? Certainement non. Ce sont les circonstances et le contexte qui en déterminent l'exécution, assurément. De plus, pendant que les spécialistes estiment que les armes entre les mains des ex-combattants présentent un grand danger, l'ancien chef rebelle pense le contraire lorsqu'il déclare: « On peut remettre les armes aux autorités compétentes mais si la situation qui a été à l'origine du conflit n'est pas résolue, ce serait peine perdue ».

D'autres dispositions à ajouter à l'accord pour satisfaire les doléances de Ntoumi ?

La démarche du gouvernement pourrait être autrement. Cependant, pour les besoins du rétablissement définitif de la paix, l'exécutif devrait penser à apporter des réponses convenantes à quelques doléances de l'ex-chef rebelle qui s'apparentent à un chantage, parce que son mécontentement pourrait reconduire le

département du Pool dans l'insécurité.

« Je ne dors pas dans une maison. J'ai une famille et j'ai promis d'aller m'installer à Mayama. Où vivrais-je avec ma famille puisque toutes mes habitations ont été détruites », s'est interrogé Frédéric Bintsamou, avant d'évoquer la question concernant la redéfinition de son statut social. Ce sur quoi, le président de la Camp, Séraphin Ondélé, qui a dit prendre acte de cette doléance, a promis de rendre compte à sa hiérarchie.

Frédéric Bintsamou est un récidiviste. Il est à son énième accord de paix signé avec le gouvernement et il a toujours regagné le maquis au moindre différend avec ses partenaires.

Rappelons que l'accord du 23 décembre 2017 avait été signé par le gouvernement et les représentants de Ntoumi dans le souci de contribuer à rétablir et à consolider la paix, l'unité nationale et la démocratie au Congo. En signant cet accord, Ntoumi s'est engagé à cesser le feu et arrêter les hostilités ; faciliter le ramassage des armes

détenues par les ex-combattants et les remettre à la Camp et aux institutions habilitées ; ne créer aucune entrave à tout processus conduisant au rétablissement de l'autorité de l'Etat dans le département du Pool, à la libre circulation des personnes, des biens et des services dans le Pool, notamment sur les rails, les routes nationales et secondaires, enfin à faciliter le déploiement de la Force publique dans le Pool.

Pour sa part, le gouvernement est tenu à garantir la sérénité, l'application et le parachèvement du processus de paix ; la mise en place d'une commission ad hoc mixte-paritaire pour veiller à la poursuite du processus de paix et à l'application stricte de l'accord ; le processus de démobilisation, de réinsertion professionnelle, sociale et économique des ex-combattants après le ramassage des armes ; l'allègement progressif du dispositif militaire sous le contrôle de la commission ad hoc mixte-paritaire, dans les zones de conflits ; la réinstallation des personnes déplacées dans leurs localités d'origine.

Roger Ngombé

" Enfin au CONGO ! "



Condor

Prenez votre envol !

" SOYEZ
LES
BIENVENUS ! "











- Qualité, Prix, Service après vente assuré

📍 Camp Clairon, Brazzaville, Congo
en face de la station Puma

☎ 05 035 06 06

www.condor.dz

NÉCROLOGIE

Ignamout Sandra agent des Dépêches de Brazzaville, le colonel Jean Michel Akoundou Ndza, Mme Aoué née Ndzanga Sylvie, Philippe Aoué et famille ont le regret d'annoncer aux parents, amis, collègues de service et connaissances, le décès inopiné, le 18 août 2018, à Marseille en France, du colonel Alain Bertrand Aoué en service à la Direction centrale du Commissariat des Forces armées congolaises. La veillée mortuaire se tient dans la rue Balloyis au n°852 Ouenzé, Brazzaville. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



Les familles Bakoun, Pembe et Beaussacot ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, père et oncle Mamadou Diop (tonton Doudou), le vendredi 17 août au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n°15 rue Loango, à Poto-Poto. L'inhumation a lieu ce jeudi 23 août au cimetière privé Bouka selon le programme ci-après :
 -9h00 : levée de corps à la morgue municipale du CHU ;
 -10h00 : recueillement au domicile familial ;
 -13h00 : départ pour le cimetière ;
 -16h00 : fin de la cérémonie.



Rock Augustin Nguié et famille annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur mère, Henriette Ngambala, survenu le 13 août au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°8 de la rue Okouessé, à Mikalou. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Bienvenu Aymé Bongo, Mmes Flavienne Bokiba Bongo, Etienne Marie Nöelle Bongo et Irène Louissette Owomat Bongo, Gervais Luc Bongo, Thierry Fabrice Bongo, Serge Armel Banda, les enfants et petits-enfants ont la profonde douleur d'annoncer à leurs parents, amis et connaissances le décès le 14 août, à Brazzaville, de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, Antoinette Tsambou. La veillée mortuaire se tient au domicile familial situé au n°68 de la rue Haoussas à Poto-Poto. Les obsèques auront lieu le vendredi 24 août suivant le programme ci-après :
 -9h : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
 -9h30 : recueillement au lieu de la veillée ;
 -12h : messe de requiem en la Basilique Sainte-Anne du Congo ;
 -14 : départ pour le cimetière privé Bouka ;
 -16h : fin de la manifestation des obsèques.



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)
 Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations** :
 Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
 Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
 immeuble les Manguiers (Mpila),
 Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
 Samedi (9h-13h)



ATHLÉTISME

La saison sportive 2018-2019 sera lancée en octobre

La Fédération congolaise de la discipline a défini, récemment à Brazzaville, les axes de son action pour la prochaine saison avant son coup d'envoi.

La formation des athlètes et cadres techniques, l'évaluation des athlètes à travers les compétitions qui seront organisées par la Fédération et les ligues départementales figurent dans l'agenda. Avant le coup d'envoi de la saison, les athlètes et entraîneurs passeront des tests médicaux. Le programme prévoit également de renforcer les capacités de planification de la saison sportive par la gestion des objectifs en qualité et en développement. « La formation des entraîneurs se fera

à travers les stages non pas seulement à Brazzaville mais aussi dans les ligues départementales », a souligné le président de la Fédération congolaise d'athlétisme (FCA), Jean Baptiste Ossé.

Par ailleurs, l'ossature de l'équipe nationale, cette saison, sera constituée des athlètes ayant réalisé des bonnes performances lors des championnats nationaux de la saison dernière. Un plan de développement des qualités athlétiques est prévu. Il consistera, en autres, à alterner



Le conseil fédéral de la FCA en réunion

les compétitions une semaine sur deux dans toutes les catégories : seniors, juniors et cadets. Le niveau des athlètes féminins sera également évalué à travers une course populaire dénommée "La kintéloise" qui sera à sa deuxième édition la saison

prochaine.

Selon le président de la FCA, le travail de formation et de préparation sera global sur l'ensemble des catégories. « Les benjamins, par exemple, seront détectés à base des tests d'aptitude avant de les initier

à l'apprentissage de répertoire d'habiletés sportives », a-t-il déclaré, en insistant sur le développement des facteurs de performances physique, technique et psychologique à tous les niveaux.

Rominique Makaya

« Les benjamins, par exemple, seront détectés à base des tests d'aptitude avant de les initier à l'apprentissage de répertoire d'habiletés sportives »

SÉNAT

Pierre Ngolo en visite à Paris dans les prochains jours

Le sujet était au centre de l'audience que le président de la chambre haute du parlement a accordée, le 22 août, à l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery.

Le président du Sénat est attendu à Paris où il rencontrera son homologue français, Gérard Larcher. Cette visite, a indiqué Bertrand Cochery, fait partie de la coopération entre les institutions parlementaires des deux pays et les présidents des hautes Assemblées. « Ce projet est dans les esprits depuis un certain temps et je suis venu faire des propositions de date pour le président du Sénat français au Sénat congolais et voir également quelles sont les thématiques qui pourraient être abordées lors de cette visite de travail, au moment où le Congo connaît de hautes difficultés et le rôle de la haute Assemblée est vraiment essentielle. Il y a un temps d'action et aussi un temps de la réflexion », a expliqué le diplomate français.

Pierre Ngolo et Bertrand Cochery ont également fait le tour d'horizon des problèmes du Congo, notamment la situation de crise actuelle qu'il traverse. « Quand on est dans une situation de crise, de tension, de difficultés comme celle que traverse le Congo, le Sénat et l'Assemblée ont toujours ce rôle de sagesse dans la façon d'aborder les problèmes au fond », a signifié l'ambassadeur français.

Bertrand Cochery a aussi évoqué l'accord que le Congo attend de conclure avec le Fonds monétaire international. Sur ce, il a laissé entendre que la phase actuelle est celle des ultimes négociations. Il ne reste plus, a-t-il dit, qu'à ce que les partenaires chinois prennent conscience des enjeux pour que le dossier puisse passer car sans ce programme de réforme, il ne pourra pas y avoir d'avancée.

Jean Jacques Koubemba

MADAGASCAR:

Trente-six candidats en lice pour la présidentielle

La Haute Cour constitutionnelle malgache (HCC) a annoncé, le 22 août, avoir retenu trente-six des quarante-six candidatures reçues pour le scrutin de novembre et décembre, dont celles des trois derniers chefs de l'Etat.

Une fois de plus, la HCC aura à vérifier la validité des dossiers d'une pléiade de candidats dont trois anciens présidents et un en exercice : Andry Rajoelina, Marc Ravalomanana, Didier Ratsiraka et Hery Rajaonarimam-

pianina. Elle a jusqu'au 26 août pour promulguer la liste définitive des candidatures retenues afin de participer au premier tour du scrutin présidentiel, le 7 novembre prochain. Cette juridiction contrôlera les conditions de recevabilité et d'éligibilité des candidatures.

En 2013, parmi les quarante-neuf candidatures reçues, sept ne s'étaient pas acquittés de la caution et avaient donc été annulées.

La prochaine élection pré-

sidentielle se déroulera au même moment que les élections législatives et pourra se tenir dans un climat politique tendu. D'avril à juin, les partisans de l'opposition n'ont cessé de dénoncer les nouvelles lois électorales et exiger la démission du président Rajaonarimampianina, accusé de dérive autoritaire. La crise n'a pu s'achever qu'à la faveur de la nomination d'un gouvernement d'union nationale.

Yvette Reine Nzaba

RÉAMÉNAGEMENT DES VOIRIES URBAINES

Le conseil départemental et municipal s'y active

Des travaux d'envergure dans la ville de Pointe-Noire ont été lancés, en cette période de saison-sèche, pour réhabiliter les infrastructures routières et les réseaux d'assainissement fortement dégradés.

Les pluies qui se sont abattues à Pointe-Noire ont presque détruit tout son réseau routier, le rendant incapable de favoriser une meilleure fluidité de la circulation.

La plupart des routes que compte la ville océane sont en mauvais état. Face à cette situa-

tion, le conseil départemental et municipal a décidé de passer à l'offensive pour leur réhabilitation.

Aujourd'hui, plusieurs routes sont en train d'être retouchées par l'entremise de la société Socofran. C'est donc un important chantier de remise en état d'une partie de la voirie communale qui vient d'être lancé, en attendant des travaux plus conséquents.

Le conseil départemental et municipal a anticipé ces travaux afin de prévenir la dégradation d'autres routes. En effet, en ré-

alisant ces travaux, le conseil entend marquer en permanence sa présence sur le terrain, en demeurant sans cesse à l'écoute de la population tout en se mettant au service du développement local. Le conseil a l'ambition de faire de Pointe-Noire un véritable lieu de vie, un espace du mieux vivre où les équipements structurants existants et à créer devront assurer aux citoyens des bienfaits en matière de qualité de vie, de santé, d'hygiène, du développement du lien social et de protection environnementale.

Hugues Prosper Mabonzo